

Interruption provisoire du brossage des dents en collectivité

Chers parents.

Suite à plusieurs contacts et informations issues de spécialistes de l'hygiène bucco-dentaire, il a été décidé d'interrompre le brossage des dents en collectivité jusqu'à nouvel ordre.

Ce choix est principalement lié au fait que le brossage des dents en collectivité ne peut pas garantir une protection suffisante contre une contamination éventuelle au COVID-19. Il y a une proximité des enfants durant le brossage, une possibilité de contact des brosses à dents ...

Il convient par conséquent que les enfants se brossent les dents deux fois par jour, le matin et le soir après avoir mangé.

Vous trouverez ci-dessous des liens avec des informations et conseils sur l'hygiène bucco-dentaire des enfants.

- <https://www.medpro.ch/fr/news/7-conseils-preconises-par-l-oms-pour-une-bonne-sante-bucco-dentaire-des-enfants.htm>
- <https://www.elmex.ch/fr-ch/articles/kids-teeth>
- <https://orthodontie-monthey.ch/A-quel-age-et-comment-les-enfants-doivent-ils-se-brosser-les-dents-Article-299.aspx>

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous adressons nos meilleures salutations.

Direction de l'ASLAE